



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux. 2014, Université Paris-Sud. hceres-02038506

**HAL Id: hceres-02038506**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038506v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Traitement et analyse de l'eau et  
des déchets aqueux

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux

Secteur professionnel : SP8- Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n° S3LP150008550

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT d'Orsay.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Traitement et analyse de l'eau et des déchets aqueux* vise à former des techniciens supérieurs en analyse de l'eau et en procédés de traitement de l'eau. Le futur professionnel doit être capable, après avoir réalisé les prélèvements d'eau d'origine variée (milieu naturel, eau potable, eaux usées, eaux de piscine, etc.), d'effectuer les analyses physico-chimiques et biologiques appropriées en suivant une démarche qualité puis, de rédiger les rapports d'analyse. Il doit également avoir les compétences pour le suivi et la maintenance des sites de traitements de déchets aqueux ou d'épuration d'eaux.

Ouverte en 2002 et s'appuyant sur une formation équivalente existante depuis 1994, cette formation est portée par l'IUT d'Orsay et proposée en apprentissage. La formation contribue au développement de l'offre de formations professionnalisantes de l'IUT d'Orsay et constitue une poursuite d'études pour les étudiants titulaires d'un Bac+2 scientifique en particulier DUT *Chimie* et *Mesures physiques*, L2 *Sciences* de l'établissement. Des formations concurrentes existent mais le dossier ne présente pas cet aspect concurrentiel.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'industrie de l'eau est en constante évolution et les besoins en personnels formés aux métiers de terrain et rapidement opérationnels restent forts malgré la conjoncture actuelle. La licence professionnelle actuelle est le prolongement d'une formation créée en 1994. Son ancienneté et les bons résultats des étudiants assurent ainsi une bonne réputation auprès des professionnels. Cette bonne image est confirmée par la mise à disposition de contrats d'apprentissage et l'embauche rapide des diplômés après la fin de la formation.

Le programme de la licence professionnelle est bien conçu. Toutes les connaissances nécessaires à la formation de bons professionnels dans le domaine de l'analyse et du traitement de l'eau et des déchets aqueux semblent acquises au sein de trois unités d'enseignements (UE) scientifique, technique et pratique, ces enseignements sont dispensés par des universitaires de disciplines variées (chimie, biologie, génie des procédés) et des professionnels.

Les enseignements généraux (contexte législatif, économique en entreprise, communication, anglais, statistiques) ainsi que le contexte législatif et normatif de l'eau sont dispensés au sein de l'UE1 par des universitaires (PRCE, PRAG) et des professionnels. Dans le dossier, il n'est pas précisé si les enseignements transférables sont mutualisés avec les autres LP de l'IUT d'Orsay.

Les aspects stages et projets tuteurés sont évoqués comme faisant partie de la formation. La durée importante du stage (de 31 à 46 semaines) correspond bien à l'alternance mise en avant et permet la montée en compétences des étudiants qui se concrétise par une bonne insertion professionnelle des diplômés. Cependant, le dossier ne comporte aucune information sur l'organisation, l'encadrement, les missions proposées, le type d'entreprises accueillant les stagiaires. Pour les projets avec un volume horaire alloué de 120 heures (17 % du volume horaire de la formation hors stage), il est mentionné qu'ils se déroulent en partie sur le terrain, les compétences attendues sont listées mais rien de plus n'est disponible dans le dossier : sujets, organisation, déroulement, etc.

Le dossier remis est également minimaliste sur le contenu des enseignements, les moyens d'évaluations des connaissances et des compétences. Lors de la précédente évaluation, un ajustement des concordances coefficients/ECTS avait été demandé, ce qui est entré en application dès la rentrée suivante.

Le suivi du devenir des diplômés est basé sur les enquêtes nationales pilotées par la DGESIP et sur un suivi propre mis en place par l'établissement. Dans la partie concernant l'autoévaluation, il est mentionné l'existence d'enquêtes à 6, 12 et 24 mois conduites par le CFA partenaire ; cependant, les résultats ne sont pas donnés dans le dossier. Pour les diplômés de 2010 et 2011, le taux de réponse et l'insertion professionnelle sont bons. L'embauche a été immédiate après la sortie de la formation pour 19 des 32 répondants en emploi et la durée de recherche d'emploi a été d'un à six mois pour 11 autres répondants en emploi. Pour les diplômés de 2012, la seule information disponible est : 9 diplômés sur les 15 répondants sont en emploi, 3 en poursuite d'études, il n'y a pas d'information sur les emplois occupés pour chacun des diplômés en situation d'emploi. Comme de nombreuses autres rubriques du dossier, l'organisation et le suivi des enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas détaillés, la date de la réalisation de l'enquête est « permanente ».

En dépit de l'absence de conventions formalisées, des liens forts semblent exister avec le milieu professionnel. Vingt professionnels participent à l'enseignement à hauteur de 27 % du volume horaire global. Ces professionnels appartiennent à de grands groupes tels que Suez, Veolia, Vinci, DowChemicals ... Ils participent également au recrutement et aux jurys. Deux représentants de l'industrie participent au conseil de perfectionnement qui se réunit au minimum une fois tous les deux ans. Il est également mentionné un partenariat fort avec le CFA AFI24 sans pour autant avoir de détails sur la forme de ce partenariat.

Les modalités de sélection, le taux de pression (nombre de candidats par rapport aux effectifs), l'origine des candidatures et des effectifs ne sont pas renseignés. L'absence de ces éléments ne permet pas de se faire une bonne idée de l'attractivité de la formation qui semble être un problème compte-tenu de la baisse des effectifs de l'année 2012/2013 (13 étudiants contre 19-20 les années précédentes). Existe-t-il des liens avec d'autres formations ? ou des UE sont-elles initiées dans l'établissement pour renforcer l'attractivité de la licence professionnelle ? Ce point n'est pas développé dans le dossier.

- Points forts :

- Le placement des diplômés est dans le cœur des métiers visés par la formation.
- Le taux de poursuite d'études est faible.
- L'implication des professionnels dans la formation est bonne.
- Le programme pédagogique est pluridisciplinaire et bien construit.



- Points faibles :
  - Le dossier est très lacunaire (contenu des enseignements, politique des stages et des projets tuteurés, modalités de contrôles des connaissances et évaluation des compétences, sélection des candidats, organisation du suivi des diplômés, ...).
  - Au maximum un étudiant par an issu de L2 intègre la licence professionnelle.
  - Les codes ROME ne sont pas à jour.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier mériterait d'être plus complet.

Il serait souhaitable de réaliser une étude sur l'offre concurrentielle de formation et de mettre en avant la particularité de cette licence professionnelle.

Il conviendrait d'avoir rapidement une réflexion concernant le manque de candidats et comment renforcer l'attractivité de la formation.

Il serait notamment souhaitable d'établir des liens avec les formations généralistes de l'établissement (L2 sciences) afin d'intégrer davantage de L2 et de renforcer l'attractivité de la formation.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.